

COMITE DE PILOTAGE QUARTIER GARE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24/10/2016

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Gare s'est tenue le lundi 24 octobre de 20h30 à 22h, au Centre Socioculturel La Fourche, 216 avenue Jean Jaurès.

La séance s'est ouverte à 20h avec un pot d'accueil. Les membres du Copil ont tenu à remercier les organisateurs pour ce moment de convivialité.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Présentation de Clémence Bedu, responsable du service Démocratie locale
- Démarrage et impact du chantier rue de Vanves
- Projet Gare : point sur les avancées du chantier et questions des membres du comité de pilotage
- Sujets divers et réponses aux questions posées en réunion du groupe de travail « Environnement & Sécurité » du 11/02/2016
- Festivités et animations locales

2. PARTICIPANTS

- *Ville de Clamart*
- Elus délégués de quartier :
 - Présents : M. François Le Got
 - Excusés : Mme Véronique De La Touanne, M. Serge Kehyayan
- Service Démocratie locale : Mme Malalatiana Rakotovao, assistante du service et Mme Clémence Bedu, responsable du service
- *Membres du Comité de pilotage (Copil)*
- Présents : M. Bernard et Mme Lucette Jacqueson, Mme Françoise Thibault ; M. Michel Guillon, Mme Marie-France Lambotte, Mme Hélène Ignazi, M. Philippe Gautrot, M. Jean-Noël Yvon
- Excusés : M. Jean-Louis Salort, M. Alilan Bessou, Mme Christiane Baruth, M. Pierre et Mme Dominique Lesseur, M. Didier Bourdin, M. Bernard Jacquinot, M. Patrick Naudé
- *Intervenants :*
- M. Christophe Roy, Directeur général de l'Office Public Clamart Habitat

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

A. Rappel des modalités d'organisation des réunions de Copil

François Le Got présente Mme Clémence Bedu aux membres du Copil, récemment arrivée au poste de responsable du service Démocratie locale (DL). Les membres lui souhaitent la bienvenue.

Un rappel quant à l'organisation des réunions de Copil est effectué :

- Le service DL veille à planifier les réunions de Copil suffisamment à l'avance, en évitant notamment les périodes de vacances scolaires.
- Par souci d'efficacité, les dates proposées ne peuvent être modifiées selon les différents plannings des participants.
- En cas d'indisponibilité, les membres du Copil sont priés de signaler leur absence mais n'ont pas à la justifier. Nous les remercions également ne pas répondre à toute la liste de diffusion mais seulement aux organisateurs, qui se chargeront en début de réunion d'excuser leur absence au Copil.

B. Projet immobilier « Les Balcons de la Gare » : démarrage et impact du chantier au 9/11 rue de Vanves

Christophe Roy présente le projet, l'organisation des travaux et plus particulièrement les modalités de circulation des camions et des risques de nuisance durant le chantier.

La résidence « Les Balcons de la Gare » sera composée de 23 logements du deux au quatre pièces en accession sociale à la propriété, d'une crèche « Coccinelle », d'un local commercial et de 34 places de parkings. La première phase de commercialisation, réservée aux locataires, ainsi que la seconde ouverte à tous les Clamartois répondant aux conditions de l'accession sociale à la propriété sont à présent terminées. Clamart Habitat reste propriétaire des murs de la crèche, du local commercial et des parkings ; l'office bailleur public exerce ainsi une forte présence sur ce nouveau bâtiment.

D'avantage de précisions quant aux caractéristiques de la résidence sur le site de la Ville : <http://www.clamart.fr/cadre-de-vie/votre-ville-se-transforme/rue-de-vanves-les-balcons-de-la-gare/>

Les travaux commencent dès le mois de novembre 2016, pour une livraison prévue mi-2018. Ils sont menés par la société Pitel. Quelques points-clés et détails pour le bon déroulement de ce chantier :

- Dans le cadre de la démarche « Chantier propre », une boîte de doléances est mise en place sur le chantier pour les riverains et habitants. Les réclamations déposées seront examinées lors des réunions de chantier, avec une obligation de réponse à apporter. Pour les questions ou des dysfonctionnements constatés, les membres du Copil peuvent également s'adresser par mail à Clémence Bedu (clemence.bedu@clamart.fr) qui transférera à l'équipe de Clamart Habitat.
- La grue du chantier est équipée de toutes les dispositions de sécurité nécessaires.
- Un travail a été mené avec le service de la Voirie pour établir un plan de circulation, en prenant en compte le maillage des chantiers alentours. La contrainte la plus importante

concerne la rue de Vanves : les camions doivent entrer sur le chantier par la rue de Vanves mais sans y stationner. L'entrée du chantier est en prise directe sur le trottoir pour faciliter la circulation des poids lourds et ainsi éviter les encombrements.

- Les horaires de travaux sont du lundi au vendredi de 8h à 17h. Quelques travaux devront se dérouler au besoin le week-end, si un retard venait à être trop important en termes de délais. Clamart Habitat fera une information publique si tel est le cas.

Christophe Roy précise que les travaux les plus lourds en termes de nuisances devraient être réalisés à la fin du mois de mars 2017.

C. Projet Gare : point sur les avancées du chantier et questions des membres du comité de pilotage

La maquette de la nouvelle gare de Clamart a été présentée à Ivry dans le cadre d'une exposition consacrée au Grand Paris. Les membres du Copil demandent s'il est possible de récupérer la maquette du projet Gare. François Le Got et Clémence Bedu se rapprochent de M. Kehyayan sur cette question.

La construction d'une résidence étudiante en face de la gare, boulevard des Frères Vigouroux, dans les anciens locaux d'Orange, est toujours à l'ordre du jour.

François Le Got informe les membres du Copil qu'une réunion publique concernant le chantier Gare est organisée, à l'initiative de la Ville de Clamart, par la SNCF et la SGP, le jeudi 3 novembre, de 19h à 21h, au Centre socio-culturel La Fourche. Les deux entités présenteront leurs plannings, leurs horaires, la nature des travaux et les mesures prises pour diminuer les nuisances. Par ailleurs, ils donneront des explications techniques aux nuisances relevées pendant la période estivale. Cette réunion s'adresse avant tout aux riverains immédiats du chantier.

Concernant l'accessibilité durant les travaux :

Les efforts et les investissements financiers de la Ville, de la SGP et de la SNCF sont considérables et permettent une plus grande accessibilité pendant la phase de chantier qu'avant les travaux.

- Un moyen de transport gratuit et à la demande a été mis en place pour tous les Clamartois habitant de l'autre côté des voies ferrées.

- Depuis la réunion du Copil Gare, la Ville a travaillé avec la SNCF et la SGP à la réouverture du passage souterrain « ville-ville » reliant Clamart et Vanves. Ce passage est désormais accessible aux Personnes à Mobilité Réduite et sera très prochainement équipé d'une vidéoprotection pour garantir la sécurité de tous.

- Une passerelle provisoire de 130m de long menant aux quais ouvrira en janvier 2017. Elle sera munie de deux ascenseurs en avril-mai 2017. Certains membres soulignent qu'une passerelle couverte permettrait de protéger les utilisateurs des intempéries. Cette suggestion sera transmise à la SNCF, dont les investissements financiers sont déjà très importants.

Trois membres du Copil siègent au Comité de Suivi des Travaux du chantier Gare : Mme Marie-France Lambotte, M. Jean-Louis Salort et M. Patrick Verotte.

Enfin, les membres du Copil seront invités à effectuer une visite du chantier Gare. La date reste à déterminer en fonction du calendrier de la SGP et des travaux.

D. Sujets divers et réponses aux questions posées en PSVTA du 11/02/2016

- ***Civisme et propreté***

- Certains membres déplorent les éléments suivant :
 - Animaux et déjections canines : des chiens sont encore non tenus en laisse. Ils signalent aussi que de nombreux excréments jonchent encore les trottoirs.
 - Tenir son chien en laisse n'est pas une obligation règlementaire. Concernant les déjections canines, cela est passible d'une amende de 68 €. Une quinzaine de canisites sont aménagés dans la ville et nettoyés quotidiennement par les services. Des sacs pour le ramassage des déjections canines sont à la disposition du public à l'accueil du Centre administratif et dans les mairies annexes.
 - Les mégots de cigarettes jonchant la voirie constituent un problème, notamment sur les trottoirs et espaces publics à proximité directe des écoles et crèches.
 - Les nouvelles poubelles de la Ville sont équipées d'une zone spécifique pour éteindre son mégot et le jeter dans la poubelle.
 - Les patinettes utilisées sur les trottoirs ou dans le marché sont sources de dangerosité.
 - La Ville réfléchit aux modalités et supports d'action à déployer en matière de sensibilisation au civisme (actions intercopil et interquartiers de sensibilisation, rubrique sur le site Internet et/ou le Clamart-Infos, etc.).
 - Une politique de répression et de verbalisation est également en cours d'élaboration par la Police Municipale.
 - Un membre signale une partie de trottoir souillé par une grosse tâche d'huile à l'angle de l'allée Bouillet et de l'avenue Marguerite Renaudin.
 - L'information sera remontée aux services de la Ville concernés pour prise en charge.

- ***Communication et information***

- La Newsletter de la ville : des membres signalent que certaines informations ne sont pas actualisées.
 - Le service de la Communication sera averti.
- Demande de communication des horaires de la Police Municipale
- www.clamart.fr/cadre-de-vie/securite-prevention

- **Voirie et stationnement**

- **Concernant l'avenue des frères Vigouroux :**

- 70 places ont été créées

- **Concernant le stationnement interdit** (sur les passages piétons - dans les virages – les deux roues mal garés...):

- Suite à l'action de la Police municipale en matière de verbalisation, la situation s'est améliorée.

- La pose de stoppeurs sur les places de stationnement a amélioré le positionnement des véhicules par rapport aux trottoirs

- Les membres demandent s'il est possible d'installer le même dispositif sur les nouvelles places de l'avenue Jean-Jaurès.

- Sur le **règlement de voirie** :

Des membres demandent si le règlement de voirie peut être diffusé et public.

- Le règlement de voirie est en ligne sur le site internet de la Ville et téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.clamart.fr/cadre-de-vie/infos-travaux/>

- Etat d'avancement du dossier **Clamibus** :

- Le dossier est en cours de réflexion avec la RATP.

- Les **parkings de la ville** :

Des membres signalent un problème de propreté et de fiabilité de matériel.

- François Le Got précise que la municipalité a récupéré les parkings de la commune dans un état déplorable et que la Ville partage l'avis des habitants à ce sujet. Un plan de remise à niveau des parkings sera bientôt mis en place.

- **Travaux et chantiers à venir**

- Chantier au 13-15 rue Lazare Carnot

- Dans le cadre d'une opération immobilière privée, Kaufmann & Broad réalise un projet de résidence « Villa Carnot ». Un point de vente est d'ores-et-déjà installé.

- Projet au niveau du 197, avenue Jean- Jaurès

- Un dossier de permis de construire est en cours d'instruction pour un programme de logements avec des commerces et/ou des services en rez-de-chaussée.

- **Autres sujets abordés**

- **Sécurité** et problèmes de drogue dans le quartier

- Les interventions et la présence régulières de la Police municipale portent les fruits escomptés. Il n'est pas ressenti de climat d'insécurité lié à ce problème dans le quartier.

- Nombre de **nouvelles places en crèche** sur le quartier Gare

- 60 places à Perthuis ; 25 places à la Gare ; 20 places rue de Fleury.

- Les travaux d'enfouissement **impasse de Vanves** sont terminés.

- **Square des Lyciets**

- La mise en place d'un abri contre la pluie est toujours en cours de réflexion.

- **Fibre optique**

- Le déploiement du réseau de la fibre optique est réalisé par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Un premier contrat liait le Conseil départemental à la société Sequalum. Ce contrat est arrivé à terme en fin d'une première phase lors de laquelle les travaux ont bien avancé sur le territoire de Clamart, notamment dans les immeubles de plus de 12

logements. De même, les opérations de « raccordement de proximité », c'est-à-dire la mise en situation d'armoires de rue délivrant la fibre au plus près de maisons individuelles et des petits collectifs (immeubles de moins de 12 logements), ont bien été réalisées sur Clamart. Un deuxième contrat est en préparation par le Département pour désigner l'entreprise qui achèvera ces travaux de raccordement. La Ville est donc en attente de la décision du Conseil départemental qui a repris en régie le réseau THD Seine et qui doit l'attribuer à une société pour l'exploiter techniquement et commercialement.

E. Festivités et animations locales

- *Festivités sur la fin d'année 2016*

François Le Got expose la programmation culturelle des prochaines semaines, avec notamment :

- Du 19 novembre au 18 décembre 2016 – « **Vibrations** » : un mois de concerts (tous styles : classique, gospel, opéra, reggae...)
- Du 16 au 20 décembre – Les festivités « **L'Esprit de Noël** » :
 - o Du 9 au 11 décembre 2016 de 10h à 19h, le marché de Noël (avenue piétonne et place de la Mairie)
 - o Du 16 au 20 décembre, Un spectacle « Son et lumière », avec une grande soirée de lancement le vendredi 16 décembre - chorale & concert du Conservatoire, et fresque lumineuse avec un « mapping vidéo » projeté sur la façade de l'Hôtel de Ville.
- Du 16 décembre au 1^{er} janvier 2017 – « **Clamart sur Glace** » avec une patinoire place de la Mairie ainsi qu'une piste de ski de fond installée place Aimé Césaire.

Toutes les informations sur : <http://www.clamart.fr/loisirs/esprit-de-noel/>

- *Préparation de la fête de quartier Gare – 21 juin 2017*

1. Les membres du Copil dressent le bilan de l'édition 2016 de la fête de quartier qu'ils organisent le jour de la Fête de la Musique. Ils font ainsi un travail d'autocritique, à partager avec le service DL pour améliorer l'édition 2017 :

- Point positif : c'est une fête appréciée et un rendez-vous désormais institué dans le quartier.

- Deux points d'amélioration, selon eux :

- o Un manque d'anticipation qui donne un sentiment d'improvisation à la dernière minute
- o Un manque d'ambiance et une fréquentation encore assez faible des jeunes et des familles

2. Propositions et pistes d'amélioration pour 2017 :

- Constituer un groupe de travail avec les membres du Copil volontaires et la DL pour organiser l'évènement : à démarrer en début d'année 2017.

- Travailler sur l'attractivité de la fête de quartier, sachant qu'elle est accolée à un évènement majeur et très mobilisateur, la Fête de la Musique.

- Davantage de communication et d'anticipation des besoins logistiques en amont de l'évènement.

François Le Got informe le Copil que la Réunion publique du Maire / Conseil de quartier Gare aura lieu le 23/11 à l'école Jules Ferry.

Un(e) représentant(e) est sollicité(e) pour présenter le Comité de pilotage de la Gare, les actions de 2016, le travail effectué en commun et les perspectives. Philippe Gautrot sera le représentant du Copil Gare pour cette année. Clémence Bedu propose son aide, si nécessaire, pour travailler avec lui son intervention.

La séance est levée.